

DESTINATION FRANCE

Numérisation des entreprises pour le tourisme



CHEF D'ENTREPRISE DU TOURISME

**ENGAGEZ VOTRE TRANSITION NUMÉRIQUE
POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ**

Bénéficiez gratuitement d'un diagnostic de visibilité
numérique (prise en charge par votre CCI et par l'État)

AVEC VOTRE CCI, ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSITION NUMÉRIQUE

»»» L'accélération de la transition numérique est l'une des priorités du plan Destination France du Gouvernement. Vous êtes une entreprise d'hébergement, de la restauration ou un prestataire de loisirs, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic gratuit réalisé par un conseiller CCI. Profitez-en !

Votre CCI de proximité a mis en place des solutions simples et des outils pour vous permettre d'engager votre transition adaptée à vos besoins et vos ressources.



RÉUNIONS
D'INFORMATIONS



FORMATION



WEBINAIRES

DIAGNOSTIC



SUIVI PERSONNALISÉ

Plus d'informations sur www.cci.fr

BÉNÉFICIEZ D'UN DIAGNOSTIC GRATUIT

- »»»
1. Contactez votre CCI pour être mis en relation avec un conseiller dédié. Pour trouver les coordonnées de votre CCI, rendez-vous sur www.cci.fr/contact
 2. Echangez avec votre conseiller CCI de proximité, dans le cadre d'un face à face en présentiel ou en distanciel selon votre souhait, pour réaliser votre diagnostic de situation
 3. Identifiez les actions à mettre en œuvre permettant d'engager votre transformation

**Prise en charge à 100 % par l'État et votre CCI
pour les TPE du tourisme**

BÉNÉFICIEZ D'UN PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ

»» Votre conseiller CCI vous accompagne en toute neutralité pour faire le choix de la solution à mettre en œuvre correspondant à votre besoin et à votre projet d'entreprise



**Gagner en visibilité
sur internet**



**Commercialiser votre
offre et augmenter
votre chiffre d'affaires**



**Réussir
votre site internet**



**Promouvoir votre activité
avec les réseaux sociaux**



**Sécuriser
vos données**



**Gérer les avis
et votre e-réputation**



**Réussir l'informatisation
de votre établissement**



**Piloter le numérique
dans votre entreprise**

5 000
diagnostics réalisés
d'ici novembre 2023

Des actions simples co-construites
avec votre conseiller CCI pour le
développement de votre entreprise

AVEC VOTRE CCI, FAITES DE VOTRE TRANSITION NUMÉRIQUE UN LEVIER DE CROISSANCE POUR VOTRE ACTIVITÉ

- 1. Evaluer la maturité et la visibilité numérique de votre entreprise
- 2. Identifier les leviers d'action adaptés à vos priorités et vos moyens, ainsi que les pistes de progrès sur lesquelles vous pouvez agir vite
- 3. Mettez en œuvre votre plan d'action personnalisé

Parce que votre transition numérique peut apporter beaucoup à votre entreprise, votre CCI vous aide à trouver la bonne solution. Contactez-nous pour réaliser votre diagnostic gratuit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur cci.fr

ou flashez ce code →



France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des très petites entreprises et petites et moyennes entreprises, pilotée par la Direction générale des entreprises, et dont CCI France est partenaire.

Passez au numérique ! Aides, formations, conseils et témoignages sur : www.francenum.gouv.fr